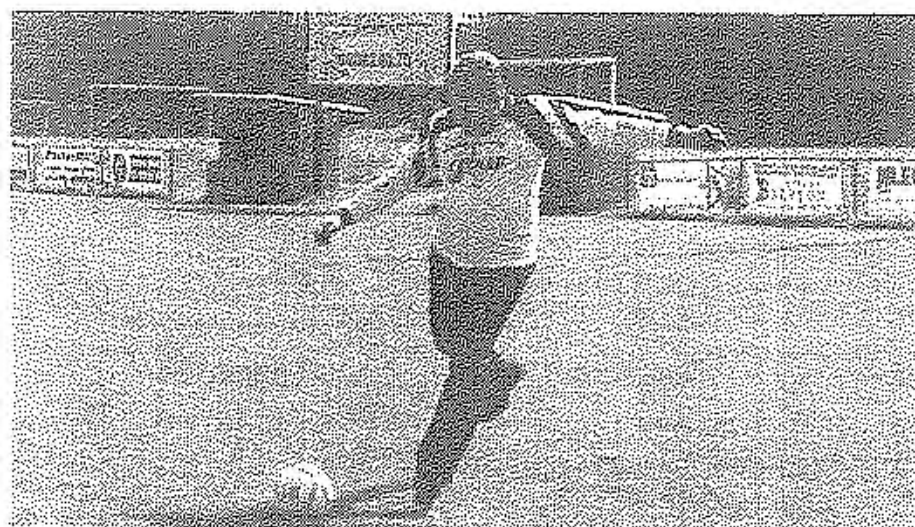


Des subventions pour les clubs sportifs



Le club de foot, parmi d'autres, pourrait bénéficier du subside. **de A.B.T**

Le conseil communal d'Anthisnes a voté, mardi soir, un point à l'ordre du jour proposé par l'opposition MR-IC. Le groupe souhaitait la création d'un groupe de travail pour élaborer un règlement concernant les subventions à accorder aux associations sportives de la commune.

"Nous voulons soutenir les associations qui permettent aux jeunes de faire du sport. Pour ce faire, en plus des aides logistiques apportées par la commune, nous estimons qu'un subside pourrait être donné à chacune", a déclaré Françoise Keysers, du groupe MR-IC.

La proposition a tout de suite été suivie par l'échevin des sports, Michel Evans, de la majorité PS-IC: "Nous avons déjà prévu de travailler sur cette thématique. Les clubs de sport sont très actifs au sein de la commune et permettent à de nombreux jeunes de participer à des activités. Les bénévoles se font de plus en plus rares. Il est important pour nous de soutenir ces associations."

Le point a donc été voté à l'unanimité du conseil communal: "Nous allons créer un groupe de

réflexion autour de ce sujet. L'idée est de définir des critères objectifs en fonction des activités des clubs afin de fixer le montant de chaque subvention".

Le groupe sera composé de deux membres de la majorité et d'un de l'opposition. Mais le bourgmestre, Marc Tarabella, n'a pas l'intention de brusquer les choses: "Nous voterons ce point après les élections à venir. Il n'est pas question pour nous de faire de l'électoratisme et de donner de l'argent aux clubs avant le vote. Nous souhaitons que les subventions soient inscrites au budget 2013, mais qu'elles soient votées par la future majorité, élue en octobre".

Quelques critères ont d'ores et déjà été évoqués lors de cette première discussion: "Nous avons pensé que, par exemple, le montant pourrait être défini en fonction du nombre de jeunes licenciés, des activités développées, des infrastructures à entretenir. Mais ce ne sont pour l'instant que des pistes de réflexion. Il faut affiner tout ça", a conclu Françoise Keysers. «

M.B.

Le car de la commune sera acheté

■ Lors du dernier conseil communal, en avril dernier, le sujet de l'achat d'un car communal avait agité les débats.

L'échevin de l'enseignement, Tony Peiosato, avait longtemps plaidé la cause de sa proposition: "C'est un achat qui va permettre une grande souplesse pour les déplacements des écoles, pour emmener les enfants à la maison d'accueil de Tavrier ou même pour d'autres associations. Il va se révéler très pratique à l'usage".

Mais le groupe de l'opposition MR-IC avait émis des doutes sur les coûts financiers que représenteraient l'achat du car et son entretien.

Mardi soir, l'échevin avait donc reçu sa copie et présenté un résumé des besoins actuels de la commune en matière de déplacement. Cela n'a pas suffi à convaincre l'opposition qui s'est abstenue. Mais la majorité a voté pour l'achat de ce car, prévu au budget avec un marché estimé à 157.000€.

M.B.